

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



PÉLÉRINAGE A ROME
Léon XIII recevant les têtes de pipes Liégeoises et leurs 80.000 fr.^s

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

LA QUINZAINE

Avez-vous déjà remarqué combien les circonstances et le milieu contribuent à donner du relief, de l'importance à un fait? On peut dire que le fait en lui-même n'est rien sans les détails, sans les éléments secondaires du temps et du lieu.

L'affaire Bernays en est la preuve frappante: un crime très ordinaire, et comme la chronique quotidienne en rapporte des exemples par douzaine. Cependant voilà un assassin et une victime qui sont en train de passer à la postérité.

Bernays tué le soir d'un coup de revolver dans un endroit désert eut été une victime ordinaire.

Assassiné mystérieusement, et après une luxe inouï de machinations et de recherches, l'avocat Anversois devient le point de mire d'une attention générale.

Le crime en lui-même n'est rien : ce qu'on aime, ce qui affriande la curiosité, c'est le mobile, les circonstances qui l'ont accompagné.

Voyez les affaires de Lyon — nous ne sommes pas au bout du monde pour ne pas savoir ce qui s'y passe — demandez à chacun ce qu'il en sait, à peine pourra-t-on vous en dire quelques généralités.

Et cependant, cette débâcle — sans précédent — a amené à Lyon seulement, dix-sept suicides et la ruine de plus de deux cents familles.

Pariez du mouvement nihiliste en Russie : un tribunal — peut-on donner ce nom d'une poignée de créatures du gouvernement tyrannique par excellence, procédant sans règle, sans forme, sans loi — vient de décréter l'exécution de dix accusés — dont deux femmes — dont le crime n'est ni prouvé ni connu — et l'enfouissement dans les mines de Sibérie de dix autres, sans qu'on sache davantage pourquoi.

Et c'est à peine si l'on se doute de ces événements. A quoi tient la renommée?

Le *Courrier de Bruxelles*, l'organe le plus attitré des évêques, a publié il y a quelques jours un grand article qu'on pourrait intituler : *plan de la prochaine campagne cléricale*.

Il y a dans cet écrit de longue haleine, et tout empreint de ce souffle de fougueuse intolérance et d'absolutisme implacable qui distinguent les journaux les mieux pensants — il y a une foule de déclarations d'une grande importance; d'abord tout le programme que nos ultramontains vainqueurs — réaliseraient ou réaliseraient. *Destruction de l'enseignement public. — Rétablissement de l'autocratie des évêques en face du pouvoir civil. — Prédominance des principes ultramontains dans la question des cimetières, des exemptions militaires, etc.*

Tout cela pour après la victoire, si elle vient — et d'ici là, un vigoureux

appel aux armes, dans des termes qui frisent les proclamations de la Commune ou le langage du Père Duchêne. Les noirs bataillons s'agitent — bientôt ils seront en branle pour donner l'assaut au gouvernement.

Et pendant ce temps là... *il tourne la manivelle...* pardon, il laisse faire, dort tranquille, attendant le lendemain de la veille.

A ce propos, quelqu'un disait un jour : « Il faut que le parti libéral repose sur de bien bons principes pour pouvoir résister sans défense aux attaques incessantes du cléricisme. »

Celui qui disait cela était un homme hésitant, douteux en politique, et cependant il avait touché au cœur de la question : rien n'est plus vrai. Si le parti libéral triomphe c'est parce qu'il s'accorde le mieux avec l'esprit de nos libres populations et que seul il est l'expression vraie des droits et des devoirs d'une société civile solidement organisée.

Si l'opinion libérale comptait dans son passé le quart des flétrissures qui souillent le cléricisme par son petit-frérisme, ses tripotages financiers, ses corruptions et ses violences — il y a beau jour qu'il aurait vécu. Mais il faut le reconnaître, le parti cléricale est le seul qui vit et agit à la fois. Les désastres, les hontes, loin de l'abattre, le retrempe pour de nouvelles luttes. Qu'une catastrophe odieuse le frappe — alors qu'on le croit abattu — il réapparaît plus fort, relevant la tête avec impudence et couvrant de sa main toute puissante ses indignes et ses infâmes. Leur réhabilitation même, quelque impossible qu'elle paraisse, ne l'a jamais fait reculer. C'est un vrai parti celui-là, si mauvais qu'il soit.

Avez-vous déjà songé aux avantages d'être cléricale ?

Eh bien, regardez autour de vous, et vous vous convaincrez qu'il y en a de très sérieux.

Tel commerçant tombait : une main mystérieuse le relève soudain et le replace dans une situation plus prospère que jamais. Tel avocat, tel médecin, fruit sec d'Université, végétait ; un beau jour lui tombe une excellente place sur les bras ; et cela, aussi bien sous un gouvernement libéral que sous le plus ultramontain. Les cléricaux ont le bras long en haut lieu, et toutes les lumières de nos ministres ne suffisent pas à les prémuir contre l'octroi de certaines faveurs à leurs pires ennemis.

Est-ce un mystère que les bureaux de plusieurs de nos ministres sont aujourd'hui encore vendus aux ennemis du libéralisme. Voyez jusqu'où s'étendent les ramifications cléricales ?

Partout vous retrouvez des créatures de ce parti à qui rien ne coûte. Ne peut-il pas beaucoup, ayant pour lui la plupart des grandes fortunes du pays, et

possédant une influence suffisante pour corrompre et gagner jusqu'aux proches des chefs du libéralisme.

Rappelez vous les *Fancy-fair* de Liège et toutes les œuvres de propagande cléricale : vous y trouvez les femmes et les filles de nos représentants et sénateurs.

Il n'y a pas le nier : le parti libéral est un parti de satisfactions morales — mais il n'y a de satisfactions matérielles que dans le parti cléricale.

* *

Il se passe en ce moment une chose sans exemple. Les Chambres ont voté il y a dix mois environ un crédit destiné à l'armement de notre garde civique.

Du même coup l'on a décrété un nouvel uniforme obligatoire à compter du 1^{er} Janvier 1883.

Qu'a-t-on fait depuis lors? Vous supposez peut-être que le gouvernement ayant un type de fusil, le *Comblain*, reconnu très bon, allait se hâter d'en commander la fabrication — on ne fabrique pas trente mille fusils en un jour — et que notre milice citoyenne rhabillée et armée enfin, cesserait d'être la risée des passants, quand elle ose sortir par hasard. Erreur, erreur grave; une influence toute puissante a fait mettre sous le boisseau la commande des *Comblain* — la garde civique attend qu'on les lui fabrique. Elle attendra longtemps. Et l'on se gaussera d'elle *ad vitam aeternam*.

Car, que nos adversaires reviennent au pouvoir, eux qui horripilent la garde civique et qui savent qu'ils ne pourraient la faire servir comme en 1873, à réprimer l'indignation publique contre un ministère de sauteurs et de pis encore, eux qui savent qu'on ne trouverait en elle qu'une résistance ferme et décidée à toutes les tentatives d'empiètement ou d'usurpation sur les prérogatives du pouvoir civil — et l'armement de la garde civique ne sera qu'un leurre, un mythe dont on se souviendra à peine.

Voilà où l'impuissance du cabinet libéral nous aura conduit. Et l'on s'étonnerait d'une dégringolade!

J. B.

BULLETIN PARLEMENTAIRE

MOIS DE FÉVRIER 1882.

Bien que ce fut le mois du Carnaval, la Chambre a eu le courage de tenir onze séances pendant le mois de Février écoulé.

L'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution » n'aura donc rapporté à nos députés que la misère de 38 frs. 47 centimes par séance.

C'est maigre!... surtout pour les besoins des jours de gras!... Enfin!...

C'est le budget de la guerre qui presque seul a fait les frais des discussions approfondies de nos honorables.

Inutile de raconter ici les différentes péripéties des émouvants débats qui ont retenti sous les voûtes sonores du palais de la Nation.

Tout le monde sait ce que c'est que la discussion du budget de la guerre.

Or, on n'est pas sorti cette année des traditions observées depuis un temps immémorial en cette solennelle circonstance, et M. Bockxtael a pu dire très éloquemment « que c'était toujours la même chose. »

Deux petites nouveautés seulement à signaler :

Un orateur enthousiaste s'est écrié que « l'infanterie était la reine (!!!) des batailles » (qui en est le roi?) et un autre a eu le courage de qualifier de chinoiserie (sic) le code militaire qui fait l'admiration de MM. Brandts et consorts.

C'était, entre nous, depuis longtemps mon opinion.

De tous les députés de Liège, M. Hanssens a seul tenu à prouver qu'il existe autre chose que des muets au boulevard du libéralisme. Ses collègues du banc liégeois se sont bornés comme toujours, à avoir deux oreilles pour entendre!... C'est déjà quelque chose.

M. Bouvier, le savant député de Virton, a continué à se multiplier; ses nombreux discours, motions d'ordre, interpellations, interruptions, ont élevé les débats à une hauteur extraordinaire et l'Europe anxieuse a pu enfin connaître les opinions stratégiques du célèbre homme d'Etat Luxembourgeois.

Inutile d'ajouter que le budget de la guerre a été voté avec une complaisance des plus touchantes et aux sons de 36 Brabançonnies en si bémol.

Quant à la sage extension du droit de suffrage.....

ZUTALORS.

Choses et autres

Réforme électorale! — Une bonne balle qui a des idées excessivement simples et pratiques en matière de réforme électorale, c'est un certain Pierre Ledru.

Plus heureux que M. Warnant (Julien), qui depuis dix ans se casse la tête à chercher une formule « de nature à donner satisfaction à toutes les nuances du parti libéral » le susdit Ledru a trouvé en un clin d'œil la solution du problème.

Dans une pétition adressée à la Chambre des représentants, le digne homme demande tout bonnement que nos législateurs décrètent « le suffrage universel sans distinction d'âge ni de sexe. »

Il faut avouer que pour une formule simple c'est une formule simple. Et pratique donc!!!

Il serait cependant prudent de stipuler que les citoyens et citoyennes âgés de moins de neuf mois ne pourraient prendre part au vote qu'accompagnés de leur nourrice.

* *

Un aveu précieux. — L'enterrement civil ou si les têtes de pipes le préfèrent, l'enfouissement de M. le comte de Kerckhove, a mis en fureur toute la presse *crétino-cléricale*.

Ce que les pieux rédacteurs de la sainte cause ont débité de sottises à ce propos, est incalculable.

Le *Journal de Bruxelles* s'est même oublié au point d'écrire ce qui suit :

« Le pauvre M. de Kerckhove n'avait plus conscience de rien depuis plusieurs semaines. La veille de sa mort, dit-on, ses enfants à l'unanimité, exprimèrent le vœu

EN ZIGZAG



Largesses de l'Etat
Envers ses insulteurs.



Envers ses défenseurs.



Au Cercle equestre
Pas de deux!!



- Quel triste mine, mon cher!
- Ah! tu ne sais pas, Fifino qui veut que
je l'épouse, sinon elle me dénonce comme le
complice de Vaughan!



« Nécessaires pour apaiser la colère de Dieu
provoquée par tant de crimes, etc. »

Mardiement de Carême. - La logique de Victor.



Christianisation des capitaux à Marche
- C'est le moment de filer!
- Peut-on rentrer?



Page 5.

Devant N.S.J.C. leur Rédempteur et leur
Sauveur, qui lui aussi les appelle et les
attend plein d'amour et de miséricorde! (Ouf)

- Il paraît, Général, que ce sont les pommes de terre qui ont
empoisonné les soldats de la citadelle de Liège. Quelles mesures
comptez-vous prendre pour empêcher le retour de tels accidents?
- C'est bien simple Sire; je supprimerai la ration de pommes
de terre.



Venez voir, Messieurs venez voir! Et ne
vous effrayez pas; car tout cela c'est pour
la forme, et cela ne sert à rien du tout.



Le saint homme commençait à se
consoler de sa mésaventure au sein
de sa famille.



Suite de l'histoire lamentable du curé de Selange

Lorsque tout à-coup des fanfares joyeuses
vinrent frapper ses oreilles!



Horreur! c'étaient les queux
qui venaient féliciter le bourg-
mestre de sa résistance à son cure



L'Abbé Raway pendant l'exécution
de sa nouvelle oeuvre.